

DÉMARCHES SUR INTERNET ?

ON VOUS AIDE GRATUITEMENT !

Aujourd'hui, de nombreuses démarches administratives se font sur Internet...
Vous ne savez pas faire... ou vous n'avez pas d'ordinateur ?

Les agents de la Maison de Service au Public vous aident !

Pour quels documents ?

- **Carte grise** (certificat d'immatriculation) : perte, vol, duplicata, vente ou cession d'un véhicule...
- **Permis de conduire** : perte, vol, duplicata... Prise de rendez-vous visite médicale suite à suspension, retrait, permis poids lourd ou transport en commun...
- **Timbre fiscal électronique** : amende, passeport et CNI, timbre justice, titre de séjour...
- **Demande de logement social**
- **CAF** : prise de rendez-vous et démarches en ligne sur votre espace personnel (Prime d'activité, RSA, Allocations...)
- **Pôle Emploi** : prise de rendez-vous, espace personnel, actualisation, envoi de documents scannés...
- **CPAM** : attestation de droits, demande de carte vitale...

Pour faciliter ces démarches, merci de prendre rendez-vous : nous vous communiquerons la liste des documents à fournir.

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC
44, ROUTE DE MORZINE (face à la mairie)
74110 MONTRIOND
tel : 04 50 80 48 05

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h30

Fermée week-end et jours fériés